

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Rapporteur Général de la Commission des Finances
Président de la Commission Permanente
Du Conseil National de la Montagne
10, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
0660068381 - contact@joelgirauddepute.fr

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle

75007 PARIS

L'Argentière, le 30 juillet 2018

N.Ref : VR/300718

Objet : *enseignement des langues régionales*

Monsieur le Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur les revendications de la FELCO, fédération des enseignants de langue et culture d'oc relatives à l'enseignement des langues régionales et de l'occitan en particulier.

La FELCO met en avant les problèmes suivants :

- le nombre de postes très insuffisant au CAPES d'occitan (4 pour 32 départements) et à l'agrégation (3 seulement),
- la présence de trois langues seulement à l'agrégation sans l'occitan,
- la place des langues régionales dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat,
- le développement de l'enseignement de l'occitan (prévu par la Loi d'Orientation 2013), notamment en ce qui concerne l'enseignement bilingue public à parité horaire, la continuité des enseignements entre le premier et le second degré et les dispositifs d'encadrement, de formation initiale et continue des maîtres,
- l'inégalité entre territoires de l'espace d'oc, les académies du nord (Limoges, Clermont, Grenoble) semblant disposer d'un taux d'encadrement plus faible.

Aussi, la fédération demande pour 2019 un nombre suffisant de postes aux concours du CAPES et de l'agrégation, la revalorisation de la place des langues régionales dans le second degré, le développement dans toutes les académies de l'enseignement bilingue public par l'incitation à l'ouverture de nouveaux sites et par un plan de formation ambitieux de maîtres compétents.

S'agissant d'un engagement du Président de la République, il me semble urgent de mieux répondre aux attentes et aux besoins en révisant les prévisions pour la prochaine rentrée scolaire 2018/2019.

Espérant que ma démarche retiendra toute votre attention et vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, en l'expression de ma très haute considération.

Joël GIRAUD

